



Une randonnée proposée par ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire

Marchez à la découverte de la nature fluviale le long de l'Èvre et de La Loire. Parcourez le GR®3 sur la rive gauche de la Loire jusqu'au Marillais en profitant du riche patrimoine de Saint-Florent-le-Vieil : l'abbaye et l'abbatiale, la Promenade Julien Gracq et la Chapelle Notre-Dame du Marillais. Au retour de votre randonnée, profitez du panorama sur la vallée de la Loire, vue de l'esplanade du Montglonne.

Durée :	4h20	Difficulté :	Moyenne
Distance :	14.71km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	40m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	41m		
Point haut :	45m	Commune :	Saint-Florent-le-Vieil (49410)
Point bas :	7m		



Description

Départ de la ferme abbatiale des Coteaux

(D/A) Depuis la ferme abbatiale, rejoignez l'Abbaye de Saint-Florent-le-Vieil par le chemin qui longe les terrains de sports.

(1) Au niveau de la vue panoramique sur la Loire, à côté de l'abbaye, deux sentiers s'offrent à vous. Empruntez celui qui descend vers la gauche qui vous mènera à la Promenade Julien Gracq.

(2) Une fois sur la Promenade Julien Gracq, continuez vers la gauche et longez la Loire en direction de Notre-Dame du Marillais. Passez devant le Champ des Martyrs.

(3) Juste après, tournez à gauche avant l'Impasse des Lusses. Tournez à droite à la prochaine intersection pour continuer dans la Rue du Vieux Bourg. Continuez tout droit, passez devant le Sanctuaire de Notre-Dame du Marillais qui se trouvera à votre gauche. Au rond-point, tournez à droite et empruntez le pont afin de traverser l'Èvre.

(4) Au bout du pont, tournez immédiatement à droite et descendez les escaliers. À la première intersection, continuez tout droit.

(5) Quelques mètres plus loin, à la seconde intersection, empruntez le petit chemin de droite afin de suivre le balisage Jaune et longez la Loire durant environ 3 km.

(6) À l'intersection, quittez les bords de Loire et tournez à gauche en direction de l'Île Poulas. Continuez tout droit en suivant la route puis, à l'intersection en forme de T, tournez à gauche pour rester sur la route principale.

(7) À l'entrée de Marillais, tournez à gauche pour rejoindre la Rue du Seil. À la troisième intersection, tournez à droite Rue des Gabelous.

(8) Continuez tout droit jusqu'à la Chapelle de la Blardièrre puis tournez à droite. Suivez la route puis prenez à gauche la Rue de la Géjuère. Ignorez un départ sur la gauche et traversez la D751. Continuez en face sur une petite route.

(9) À l'intersection, tournez à gauche pour emprunter le Chemin des Potiers. Un peu plus loin, traversez la route pour continuer sur ce même chemin et passez devant la Croix de Navarre.

Points de passages

- D/A Ferme Abbatiale des Coteaux**
N 47.36258° / O 1.023223° - alt. 43m - km 0
- 1 Point de vue panoramique**
N 47.364172° / O 1.020257° - alt. 40m - km 0.38
- 2 Promenade Julien Gracq**
N 47.36439° / O 1.02265° - alt. 27m - km 0.57
- 3 Impasse des Lusses**
N 47.362972° / O 1.031782° - alt. 12m - km 1.33
- 4 Carrefour de la grande boucle - Èvre (rivière)**
N 47.36058° / O 1.037297° - alt. 10m - km 1.91
- 5 Intersection - Loire (fleuve)**
N 47.363641° / O 1.043577° - alt. 10m - km 2.57
- 6 Intersection**
N 47.367463° / O 1.090586° - alt. 9m - km 6.26
- 7 Rue du Seil**
N 47.358892° / O 1.08159° - alt. 12m - km 7.67
- 8 Chapelle de la Blardièrre**
N 47.357055° / O 1.078896° - alt. 26m - km 8.03
- 9 Chemin des Potiers**
N 47.350964° / O 1.080797° - alt. 25m - km 8.8
- 10 Chemin de Huneau**
N 47.352527° / O 1.054628° - alt. 29m - km 11.01
- 11 Chemin en terre**
N 47.354815° / O 1.053129° - alt. 25m - km 11.3
- 12 - Èvre (rivière)**
N 47.353556° / O 1.043756° - alt. 13m - km 12.27
- 13 Passage**
N 47.36119° / O 1.030897° - alt. 19m - km 13.73
- D/A Ferme Abbatiale des coteaux**

(10) À la patte d'oie, obliquez légèrement sur la gauche afin de poursuivre sur le Chemin d'Huneau et continuez tout droit. N 47.362578° / O 1.023229° - alt. 43m - km 14.71

(11) Au niveau de La Lande Pivin, tournez à droite pour rejoindre le chemin en terre qui se situe entre deux maisons. Continuez tout droit, tournez à droite sur la Route Les Brosses, puis immédiatement à gauche afin de traverser le hameau Les Brosses. Suivez le chemin jusqu'à rejoindre les bords de l'Èvre.

(12) Longez l'Èvre en direction du Nord jusqu'au pont que vous avez emprunté à l'aller.

(4) Traversez le pont pour retourner à Notre-Dame du Marillais. Au rond-point, laissez l'itinéraire déjà emprunté et continuez tout droit sur la Route du Marillais pendant environ 400 m.

(13) À l'intersection, tournez à droite dans le petit passage et suivez le chemin jusqu'au lotissement. Une fois dans le lotissement, tournez à gauche puis traversez la Route du Marillais. Poursuivez en face dans la Rue des Coteaux afin de rejoindre la Ferme Abbatiale des Coteaux (D/A).

Informations pratiques

A proximité

Abbaye et Abbatale Saint-Florent-le-Vieil :

L'abbaye aurait été créée autour de la tombe de l'Ermite Florent d'Anjou. Abandonnée pendant les invasions Vikings, elle est rétablie par des moines venus de l'abbaye Saint-Florent de Saumur. Dans l'abbatale, se trouve le tombeau du général vendéen Bonchamps pour lequel David d'Angers a sculpté un véritable chef d'œuvre "le Pardon de Bonchamps". L'édifice est classé monument historique.

L'embouchure de l'Èvre :

L'embouchure a la particularité de sortir à contre courant de la Loire. Une digue a été créée pour aider l'Èvre à sortir lors des crues du fleuve. Pour l'observer, prenez le chemin sur la droite à l'endroit indiqué sur la carte. Des inondations répétées sont probablement à l'origine de l'abandon du site occupé au I^{er} et II^e siècle. Des fouilles archéologiques ont révélées de nombreux fragments d'amphores et vases de grandes tailles.

Sanctuaire Notre-Dame du Marillais:

Lieu de pèlerinage depuis l'apparition de la Vierge à Saint-Maurille en 430, l'ancienne chapelle est remplacée par un sanctuaire de proportions majestueuses édifié entre 1890 et 1913 par l'architecte Beignet. La tour carrée de 40 m de haut qui marque le paysage des alentours est élevée après la guerre de 14-18. On y trouve d'autre part plusieurs évocations du passé vendéen, avec notamment le vitrail du "Champ des Martyrs".

Croix de Navarre:

Cet arbre en forme de croix était une curiosité du pays située en pleine campagne, loin de toute habitation, à un carrefour d'où partaient cinq chemins de terre, desservant des exploitations agricoles. Il aurait été taillé ainsi par un jeune domestique autour de 1860. La Croix de Navarre ayant souffert de la tempête de février 2010, un nouvel arbre a été planté le 16 avril 2010.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-entre-evre-et-loire/>

En savoir plus : ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire

Tel : 02 41 72 62 32 - Email : contact@osezmauges.fr - Site internet : <https://www.osezmauges.fr/>

3

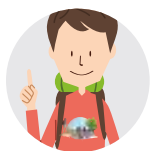


Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE

du *visor* randonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

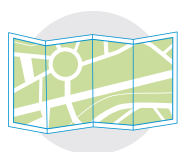
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



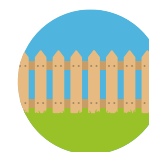
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



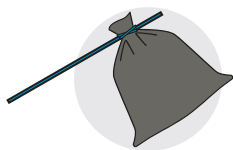
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.